

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-PINS

Une séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le **7 octobre 2019** à 19 h 30 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Pierre Quirion  
Siège #2 - Lise Rancourt  
Siège #3 - Daniel Fortin  
Siège #4 - Marc-Ange Doyon  
Siège #5 - Stéphane Auclair  
Siège #6 - Marcel Busque

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse, Lyne Bourque. Dominique Lamarre, directrice générale est également présente.

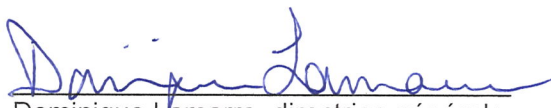
Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 237-10-2019**

#### **Municipalité alliée contre la violence conjugale**

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);  
ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;  
ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;  
ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;  
ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;  
ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;  
ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Lise Rancourt et résolu à l'unanimité de proclamer Notre-Dame-des-Pins municipalité alliée contre la violence conjugale.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins, ce **21 octobre 2019**.

  
Dominique Lamarre, directrice générale  
et secrétaire-trésorière